
Version 1.0

Indicateur de suivi de la vectorisation du plan cadastral

Sommaire :

1.	Données de base.....	1
2.	Pourcentage des communes/parcelles gérées sous PCI-Vecteur ou sous convention.....	1
2.1.	Méthode de calcul	1
2.2.	Indicateur au 9 mai 2005.....	2
3.	Histogramme du pourcentage de communes sous convention par département.....	2
3.1.	Méthode de calcul	2
3.2.	Indicateur au 9 mai 2005.....	2

1. DONNEES DE BASE

Le service en charge du cadastre de la Direction générale des impôts (bureau F1) peut fournir régulièrement des données fiables sur les communes faisant l'objet d'une convention de vectorisation et sur celles effectivement gérées sous PCI-vecteur sous la forme de deux fichiers Excel l'un concerne les conventions l'autre concerne le PCI-Vecteur. Cette dernière est une table relationnelle donnant pour chaque commune sous convention un certain nombre d'informations parmi lesquelles on trouve : le numéro de département, le CDIF responsable, la date de mise sous PCI-Vecteur, le numéro INSEE et le nom de la commune, le nombre de sections cadastrales, le nombre de parcelles, le nombre de bâtiment.

La Direction générale des impôts a également fourni un tableau donnant pour chaque commune de France le nombre de parcelles (données issues des fichiers de la matrice cadastrale).

Le coût 2005 de vectorisation du plan cadastral labellisé est communément évalué à 0,8 € la parcelle.

2. POURCENTAGE DES COMMUNES/PARCELLES GERÉES SOUS PCI-VECTEUR OU SOUS CONVENTION

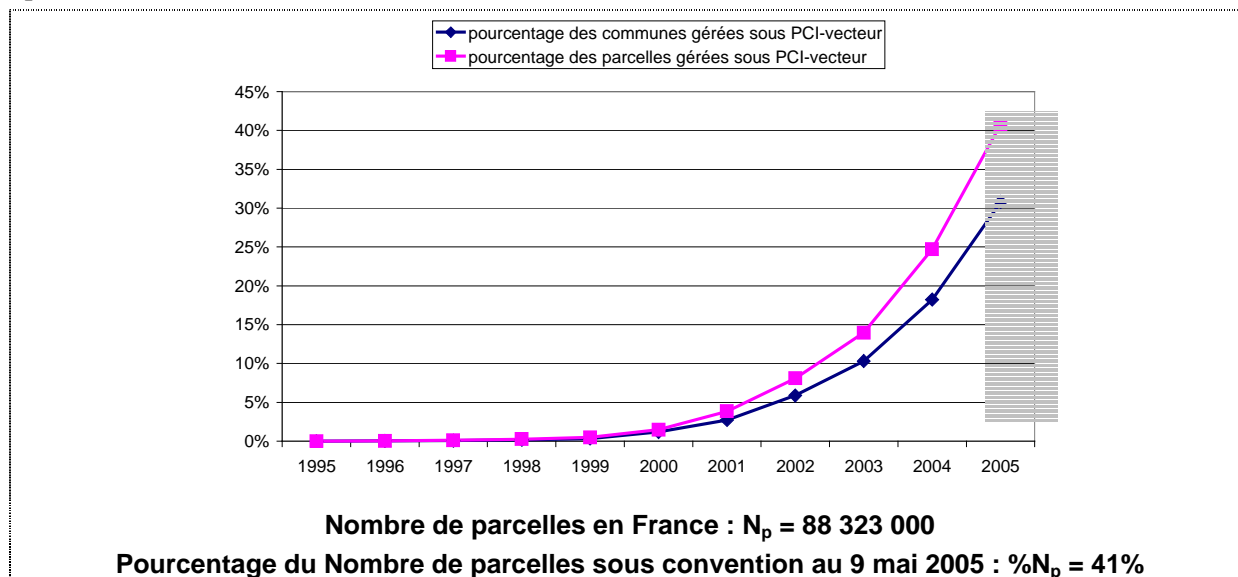
2.1. Méthode de calcul

Le pourcentage des communes/parcelles gérées sous PCI-Vecteur est directement calculé chaque année en divisant le nombre des communes et des parcelles dont la date de mise en gestion sous PCI-vecteur est antérieure à la fin de l'année considérée par le nombre de communes en France (36.719 communes) et de parcelles (88 323 000) respectivement.

Avec une fiabilité moindre on peut également calculer annuellement le pourcentage de communes sous convention, que la vectorisation soit terminée ou pas. La comparaison avec la courbe du pourcentage des communes gérées sous PCI-Vecteur donne un indicateur du délai moyen de numérisation du plan cadastral.

2.2. Indicateur au 9 mai 2005

La montée en charge de la gestion sous PCI-Vecteur, est présentée par le premier graphique. La partie grisée pour 2005 correspond à une extrapolation à partir des informations relatives aux 4 premiers mois de 2005.



Ces informations seront complétées par le pourcentage de communes sous convention par département en fonction des années dès que les données seront fiabilisées.

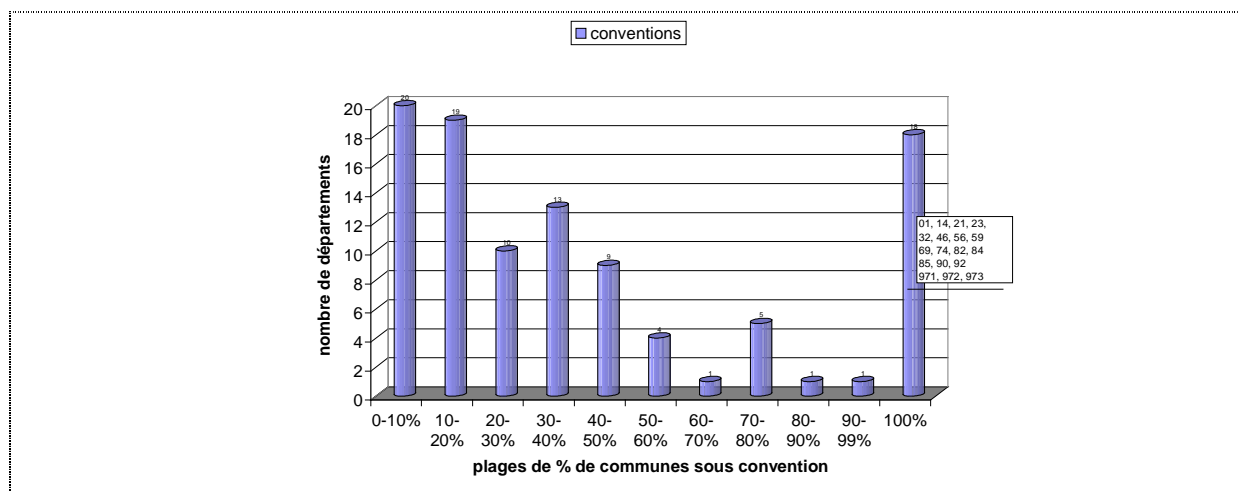
3. HISTOGRAMME DU POURCENTAGE DE COMMUNES SOUS CONVENTION PAR DEPARTEMENT

3.1. Méthode de calcul

Connaissant pour chaque département le nombre de communes et le nombre de communes sous convention, on calcule par département le pourcentage de communes sous convention.

En définissant 10 plages (0-10%, 10-20%, ..., 90-99%, 100%) on peut représenter par un histogramme le nombre de départements dans chaque plage.

3.2. Indicateur au 9 mai 2005



Compte tenu que le 75 est vectorisé dans le SIP de l'APUR, on retient :

- Dans 19 départements moins de 10% des communes sont sous conventions.
- Dans 19 départements 100% des communes sont sous convention (1, 14, 21, 23, 32, 46, 56, 59, 69, 74, 82, 84, 85, 90, 92, 971, 972, 973) en ajoutant le 75